

EXTRAIT

du procès-verbal du Conseil communal de Renens

Séance du 23 février 2012

Présidence de Madame Nathalie Kocher-Jaccard

Le Conseil communal de Renens

Vu le préavis N° 7-2012 de la Municipalité du 9 janvier 2012,

Oui le rapport de la Commission désignée pour étudier cette affaire,

Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

AUTORISE la Municipalité à réaliser un terrain multisports à l'avenue des Baumettes et ses aménagements paysagers.

ALLOUE à la Municipalité un crédit de ~~Fr. 220'000.~~ **Fr. 225'000.-** TTC pour financer ce projet, avant déduction d'une éventuelle subvention cantonale du Fonds du Sport et d'un don d'un Club Service **et de construire une table de ping-pong à l'endroit le plus propice.**

Cette dépense sera financée par voie d'emprunt, conformément aux autorisations d'emprunter donnés par le Conseil communal.

Elle figurera dans le compte d'investissement du patrimoine administratif N° 3620.060.329 - Baumettes - aménagement d'un terrain multisports et aménagements extérieurs.

Cette dépense sera amortie en 10 ans, selon l'article 17 b du règlement du 14 décembre 1979 (mis à jour : 1er juillet 2006) sur la comptabilité des communes. Les subventions, au moment de leurs versements, viendront en déduction de la valeur résiduelle encore à amortir.

Ainsi délibéré en séance du 23 février 2012

La Présidente :


N. Kocher-Jaccard



La Secrétaire :


Y. Charlet